

# ACADEMIE NATIONALE DES SPORTS SOFIA, BULGARIE



L'Académie nationale des sports propose des programmes pour les trois niveaux d'études académiques suivants :

## LICENCE

Programme de 4 ans après le BAC / études à plein temps / 240 ECTS

## MAITRISE

1 ou 2 ans après l'obtention du diplôme de Licence – minimum 60 ECTS

## DOCTORAT

Programme de 3 ans après la Maîtrise



[www.nsa.bg](http://www.nsa.bg)



**ASSURE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL JUSQU'AU NIVEAU LICENCE DANS LES SPECIALITES SUIVANTES :**

## SPORT

**ENTRAÎNEUR EN UN SPORT PARTICULIER**

**(56 SPORTS)**

**MANAGER EN SPORTS**

**ANIMATION SPORTIVE**

**COMMENTATEUR D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS**

**ENTRAÎNEUR EN ACTIVITÉS PHYSIQUES**

**ET SPORTIVES ADAPTÉES**

## EDUCATION PHYSIQUE

**PROFESSEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE**

## SANTÉ PUBLIQUE

**KINESITHÉRAPEUTE / PHYSIOTHÉRAPEUTE**

## LA NSA (ACADEMIE NATIONALE DES SPORTS) APLIQUE LE SYSTEME EUROPEEN DE TRANSFERT DE CREDITS - ETCS

### ADMISSION

Les étudiants étrangers qui souhaitent poursuivre leurs études à l'Académie nationale des sports sont invités à présenter leur candidature en envoyant les documents suivants au Service de la Vie Scolaire :

- \* traduction certifiée du diplôme de baccalauréat obtenu par le candidat
- \* document officiel attestant l'obtention du niveau scolaire requis pour la poursuite des études universitaires (baccalauréat)
- \* un certificat médical datant d'un mois ou moins au jour de la candidature, validé par les autorités respectives du pays d'origine du candidat
- \* Le diplôme et le Certificat médical doivent être légalisés, traduits en bulgare et validés selon les réglementations intergouvernementales en vigueur entre la République de Bulgarie et le pays dans lequel ont été établis lesdits documents. Si de telles réglementations n'existent pas, la procédure à suivre sera la procédure standard : légalisation, traduction et validation par apostil
- \* trois photographies récentes
- \* Le formulaire de candidature dûment complété et accompagné un bref CV, en précisant le niveau d'études académiques pour lequel la personne dépose sa candidature

Les candidats présentent leurs documents au plus tard le 20 septembre de l'année académique en cours.

Les étudiants étrangers qui ne parlent pas la langue bulgare peuvent bénéficier de cours intensifs d'apprentissage de la langue, dispensés par le Département de langues et de technologies informatiques. Ils sont donc inscrits pendant la première année du cursus, au cours d'apprentissage de la langue bulgare, dont la taxe annuelle est de 3200 euros. A l'issue de cette formation, les étudiants étrangers peuvent, s'ils le souhaitent, passer le concours d'entrée à l'Académie sous les mêmes conditions que celles appliquées aux citoyens bulgares.

Les candidats provenant de pays en dehors de l'Union Européenne suivent une année d'apprentissage de la langue bulgare et ensuite poursuivent le cursus universitaire choisi, en s'acquittant chaque année de la taxe d'études. Cette taxe annuelle est fixée à 3200 euro. Ils présentent leur dossier de candidature, composé des éléments énumérés ci-dessus. Leur diplôme obtenu précédemment dans leur pays d'origine, doit être officiellement homologué par les autorités compétentes au sein du Ministère de l'Education et de la Science de Bulgarie.

L'Académie Nationale des Sports peut assurer les cours du cursus en Licence et en Maîtrise, dispensés en anglais, à la condition qu'un groupe de minimum 6 élèves par programme soit formé. La taxe annuelle pour ces études s'élève à 4000 euros.

Pour plus d'information, vous pouvez nous contacter par e-mail à l'adresse suivante: [press@nsa.bg](mailto:press@nsa.bg)

